



On achève mal les chevaux

UN alezan famélique, tremblant, ne tient pas sur ses jambes, le flanc d'un joli cheval bai est percé d'une plaie profonde, il a les jambes brisées, les yeux pleins de stress, les sabots qui piaffent dans le sang...

Il faut un cœur bien accroché pour supporter le film tourné, fin 2016, dans des abattoirs. On peut se dire qu'ils sont en Argentine, en Uruguay et au Canada. Mais c'est de ces pays que la France importe la plus grande partie de sa viande chevaline. Et des militants de la cause animale sont revenus observer ce qui avait été amélioré après leur première visite, en 2015. Réponse : rien ! Sinon que les abattoirs visités, où les chevaux qui finiront dans nos raviolis sont ainsi tués, bénéficient du label « Agréé par l'UE ».

Dans ces abattoirs, où ils arrivent maltraités et exténués, pas de traçabilité, impossible de savoir s'ils sont malades et impropre à la consommation.

« *On ne sait pas d'où ils viennent* », confirme un vétérinaire interrogé par les associations. Au Canada, c'est à peine mieux : les chevaux arrivent des Etats-Unis après des dizaines d'heures de route et sont laissés à l'abandon, entassés, blessés, dans des enclos répugnantes.

A dater du 8 février, l'association Welfarm diffusera ces films insoutenables, supports de sa demande d'interdiction de toute importation de viande chevaline en France et dans l'Union européenne en provenance de ces trois pays. « *La viande de cheval venant du Mexique est interdite, pour des raisons sanitaires et de maltraitance ; nous réclamons la même mesure pour l'Argentine, l'Uruguay et le Canada* », explique Pauline Di Nicolantonio, de Welfarm.

En attendant, c'est triple peine pour les chevaux et haut-le-cœur assuré pour nous.

D. S.